

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

ATTIJARI LEASING

Siège Social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

Attijari Leasing publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Borhen CHEBBI (ECC MAZARS) et Noureddine HAJJI (AMC Ernst & Young).

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 juin 2022

Bilan
État des engagements hors bilan
État de résultat
État de flux de trésorerie
Notes aux états financiers

BILAN D'ATTIJARI LEASING
Exercice clos le 30 Juin 2022
(Unité : en Dinars Tunisiens)

<u>ACTIFS</u>	<u>Notes</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2021</u> <u>PROFORMA</u>	<u>31/12/2021</u>
Caisses et avoirs auprès des banques	4	6 044 016	12 463 194	12 463 194	12 295 062
Créances sur la clientèle de Leasing	5	428 598 165	450 934 004	454 850 332	437 062 495
Acheteurs factorés	6	14 067 916	13 260 379	13 260 379	11 404 177
Portefeuille de placement	7	-	2 577 725	2 577 725	7 459 291
Portefeuille d'investissement	8	20 426 727	18 716 765	18 716 765	19 456 957
Valeurs immobilisées	9	4 710 224	4 779 005	4 779 005	4 790 373
Autres actifs	10	4 873 070	4 567 890	4 567 890	4 541 427
TOTAL DES ACTIFS		478 720 118	507 298 961	511 215 289	497 009 782
PASSIFS					
Concours bancaires	11	106 023	325	325	569
Dettes envers la clientèle	12	11 394 848	8 790 490	8 790 490	8 900 183
Comptes courants des adhérents		2 391 831	2 037 544	2 037 544	2 196 184
Emprunts et dettes rattachées	13	353 456 114	384 596 512	384 596 512	371 964 961
Fournisseurs et comptes rattachés	14	41 788 550	48 327 797	48 327 797	42 435 697
Autres passifs	15	6 869 601	6 774 287	8 262 367	9 006 621
TOTAL DES PASSIFS		416 006 967	450 526 953	452 015 033	434 504 215
CAPITAUX PROPRES					
Capital social		27 500 000	27 500 000	27 500 000	27 500 000
Réserves		25 028 170	22 952 745	22 952 745	22 852 238
Résultats reportés		6 553 329	3 203 838	3 203 838	3 203 838
Modifications comptables		0	0	1 890 629	1 890 629
Résultat de la période		3 631 652	3 115 426	3 653 045	7 058 863
Total des capitaux propres	16	62 713 151	56 772 008	59 200 256	62 505 568
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		478 720 118	507 298 961	511 215 289	497 009 782

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN D'ATTIJARI LEASING

Exercice clos le 30 Juin 2022

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>NOTES</u>	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNES		80 262 575	80 991 165	75 544 898
Engagements de financement en faveur de la clientèle		32 484 099	21 111 751	20 219 484
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts		45 778 721	58 201 655	51 288 397
Engagements de factoring		1 999 756	1 677 759	4 037 017
ENGAGEMENTS RECUS		129 713 135	116 847 322	127 563 441
Garanties reçues		43 739 320	25 068 932	40 218 671
Intérêts à échoir sur contrats actifs		85 973 815	91 778 390	87 344 770
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		74 000 000	60 000 000	35 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés		74 000 000	60 000 000	35 000 000

ETAT DE RESULTAT D'ATTIJARI LEASING
Période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2022
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>NOTES</u>	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2021 PROFORMA	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Revenus de Leasing	17	28 532 259	28 393 982	29 261 110	56 539 893
Revenus de Factoring	18	1 065 745	815 500	815 500	1 742 412
Total des revenus		29 598 003	29 209 482	30 076 610	58 282 305
Autres produits d'exploitation	19	1 220 804	1 251 657	1 251 657	2 490 957
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		30 818 808	30 461 139	31 328 267	60 773 262
Charges financières nettes	20	(15 808 130)	(16 869 058)	(16 869 058)	(33 358 560)
Commissions encourues	30	(250 245)	(291 900)	(291 900)	(616 400)
Produits des placements	21	212 583	541 833	541 833	822 099
PRODUIT NET		14 973 016	13 842 014	14 709 142	27 620 400
Charges de personnel	22	(5 538 176)	(5 174 449)	(5 174 449)	(9 121 128)
Autres charges d'exploitation	23	(1 498 797)	(1 400 780)	(1 400 780)	(3 704 460)
Dotations aux amortissements	24	(341 425)	(296 160)	(296 160)	(586 955)
Total des charges d'exploitation		(7 378 397)	(6 871 390)	(6 871 389)	(13 412 544)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		7 594 618	6 970 624	7 837 753	14 207 857
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(2 459 805)	(2 218 939)	(2 218 939)	(4 350 899)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(60 000)	(154 480)	(154 480)	(226 246)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 074 813	4 597 205	5 464 334	9 630 711
Autres gains ordinaires	27	371 873	201 414	201 414	341 676
Autres pertes ordinaires	28	-8 824	-438	-438	-950
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		5 437 862	4 798 181	5 665 310	9 971 437
Impôt sur les bénéfices	29	(1 626 113)	(1 494 284)	(1 823 793)	(2 646 302)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		3 811 749	3 303 898	3 841 517	7 325 135
Eléments extraordinaires	29	(180 097)	(188 472)	(188 472)	(266 271)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3 631 652	3 115 426	3 653 045	7 058 863

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE D'ATTIJARI LEASING
Période allant du 1^{er} janvier au 30 Juin 2022
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	166 480 636	164 077 690	327 184 914
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	31 252 781	22 147 282	48 401 355
Financements des adhérents	31	(32 697 502)	(22 238 717)	(45 586 740)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(123 167 510)	(120 735 780)	(241 444 149)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(6 680 198)	(4 605 263)	(11 541 958)
Intérêts payés	34	(15 573 198)	(17 419 242)	(35 524 256)
Impôts et taxes payés	35	(11 018 627)	(7 596 490)	(13 276 001)
Autres flux de trésorerie	36	9 179 212	30 588 100	25 657 500
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		17 775 594	44 217 580	53 870 665
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(289 673)	(899 508)	(1 301 671)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	86 468	60 413	139 103
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 000 000)	(2 500 000)	(2 500 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(2 203 205)	(3 339 095)	(3 662 568)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions	16			
Dividendes et autres distributions	40	(3 424 068)	(1 491 284)	(216 790)
Encaissements provenant des emprunts	13	111 005 500	92 850 000	207 958 762
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	13	(134 510 321)	(118 163 559)	(253 879 450)
Flux liés au financement à court terme	13	5 000 000	(4 834 648)	5 000 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(21 928 889)	(31 639 491)	(41 137 478)
Variation de trésorerie				
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	41	12 294 493	3 223 875	3 223 875
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	5 937 993	12 462 869	12 294 493

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 juin 2022

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société

La société « **ATTIJARI LEASING** » précédemment nommée « **GÉNÉRAL LEASING** » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de 5.000.000DT, divisé en 500.000 actions de 10 DT chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 10 DT.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005 a décidé de porter le capital à 12.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de 3.750.000 DT, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 21.250.000 DT par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « **GÉNÉRAL LEASING** » à « **ATTIJARI LEASING** ».

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 avril 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 6.250.000 DT pour le porter de 21.250.000 DT à 27.500.000 DT et ce, successivement, de la manière suivante :

- Par incorporation de réserves pour un montant de 3.750.000 DT (3 actions gratuites pour 17 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.
- Par apport en numéraire pour un montant de 2.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles émises au prix de 18 DT l'action, soit 10 DT de nominal et 8DT de prime d'émission, portant jouissance au 1^{er} Janvier 2017.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin, à 27.500.000 DT composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars, libérée en totalité.

La société a pour objet principal, la réalisation d'opérations de Leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au Leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt dû sur les sociétés, est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de Leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008, a abrogé ces dispositions et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de Leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de Leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant sur la loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de Leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de Leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de Leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

L'article 50 de la même loi, a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de Leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

« **ATTIJARI LEASING** » est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS, calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.

NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** », arrêtés au 31 Décembre 2021, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société « **ATTIJARI LEASING** », et les normes comptables tunisiennes, n'est à souligner.

NOTE 3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers, peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure, celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** » sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de Leasing :

Les contrats de Leasing portent sur des biens mobiles (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location, sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de Leasing transfèrent au preneur, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en Leasing, figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non-recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location à l'exclusion du loyer conditionnel, du coût des services et des taxes à payer par le bailleur ou à rembourser au bailleur, ainsi que :

- (a) du côté du preneur, tous les montants garantis par lui ou par une personne qui lui est liée ; ou
- (b) du côté du bailleur, toute valeur résiduelle dont le paiement lui est garanti par :
 - (i) le preneur
 - (ii) une personne liée au preneur ; ou
 - (iii) un tiers indépendant ayant la capacité financière d'assumer les obligations de garantie.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non-garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a) La valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) Les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de Leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du « cash-flow » compromettant le remboursement des dettes dans les Délais,
- l'existence de retards de paiements des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiements en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiements en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société, correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en Leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT;

La valeur du matériel donnée en Leasing, est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- **Matériel standard** : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- **Matériel spécifique** : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- **Immeubles** : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements, s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application de la nouvelle circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général, dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique « Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées » en tant que composante du coût du risque encouru par « **ATTIJARI LEASING** ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de Leasing, sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue, est celle proposée par la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2022-02 et adaptée par « ATTIJARI LEASING ».

Elle se présente comme suit :

1. La détermination de la population cible:
Les engagements classés 0 et 1 à la fin de l'année de référence désignée « Nr ».
2. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par activité se détaillant comme suit :
 - **Engagements sur les professionnels du secteur privé :**
 - Agriculture
 - Industries mécaniques et électriques
 - Oléifacteurs
 - Industries agroalimentaires
 - Industries pharmaceutiques
 - Autres industries
 - BTP
 - Tourisme
 - Agences de voyage
 - Agence de location de voitures
 - Promotion immobilière
 - Commerce
 - Santé
 - Télécom et TIC
 - Autres services (hors commerce et santé)
 - **Contreparties publiques :**
 - Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels
 - Autres organismes publics
1. La détermination pour chaque groupe de contrepartie désigné « gi » d'un taux de migration moyen estimé sur un historique de 5 ans (2015-2019) selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) / n$$

Avec :

- $TM_{gi}(N)$: Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).
- Les $TM_{gi}(N)$ doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i.
- n : nombre d'années retenus dans le calcul du TMM_{gi} .

2. Majoration des taux de migration historiques. Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux « Δgi » suivants :

Groupe de contreparties	Δgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	5,00%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Oléifacteurs	1,25%
Industries agroalimentaires	1,25%
Industries pharmaceutiques	1,00%
Autres industries	3,50%
BTP	5,00%
Tourisme	9,00%
Agences de voyage	7,75%
Agence de location de voitures	7,50%
Promotion immobilière	5,00%
Exportateurs d'huile d'olive	1,00%
Commerce	1,50%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Autres services	2,75%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	5,00%
Autres organismes publics	1,50%

3. Déterminer le taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel observé durant les cinq années antérieures à l'année « Nr » (2015-2019) à partir des taux de provisionnement pour chaque groupe de contreparties « TPgi ».

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des provisions sur le Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) / n$$

Avec :

- $TP_{gi}(N)$: Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TPM_{gi}

4. Calcul des provisions collectives du groupe i « PCgi », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe } i : PC_{gi} = \text{Engts } 0 \text{ et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$$

5. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi.

$$\text{Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : } \sum_{i=1}^n PC_{gi}$$

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de Leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de Leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de Leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figurait en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de Leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de Leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement, sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés en produits trimestriellement et ce en remplacement de l'ancienne méthode de facturation à l'encaissement. (Voir note 3-3-8 Modification comptable)

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de Leasing ».

3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et, d'une manière générale, de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- À la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Les règles d'évaluations :

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les Titres d'investissements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe, sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Construction	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	20,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères, sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert par une convention TUNIS Ré..

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts, sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-8 Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

La société a décidé en 2021 de changer la politique de comptabilisation des intérêts de retard sur les clients de Leasing. L'ancienne méthode où les intérêts de retard consistait à comptabiliser ces intérêts en produits au moment de leur encaissement effectif.

Désormais, les intérêts de retard sont constatés au cours de la période concernée conformément aux règles prévues par les paragraphes 31 & 32 de la norme comptable NCT 24 relative aux engagements et revenus y afférents dans les établissements financiers.

Pour les besoins de la comparabilité, les données comparatives au 30 juin 2021, ont été retraitées en pro-forma en vue de tenir compte de l'effet de changement de la méthode de comptabilisation des intérêts de retard comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2021</u> <u>Publié</u>	<u>Retraitement</u>	<u>30/06/2021</u> <u>Proforma</u>
1/ Rubriques du bilan			
Créances sur la clientèle de Leasing	450 934 004	3 916 328	454 850 332
Autres passifs	6 774 287	1 488 080	8 262 367
Modifications comptables	0	1 890 629	1 890 629
2/ Rubriques de l'état de résultat			
Revenus de leasing	28 393 982	867 128	29 261 110
Impôt sur les bénéfices	(1 494 284)	(329 509)	(1 823 793)

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et avoirs auprès des banques est le suivant :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
- Banques	6 035 575	12 453 006	12 290 700
- Caisses	8 441	10 188	4 362
<u>Total</u>	6 044 016	12 463 194	12 295 062

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2021</u> <u>proforma</u>	<u>31/12/2021</u>
- Créances de leasing	425 138 317	449 052 712	449 052 712	436 553 393
- Impayés	44 681 431	43 737 565	48 043 893	44 391 682
- Effets impayés et à l'encaissement	44 249	44 249	44 249	44 249
- Intérêts échus et différés	(2 593 809)	(2 598 335)	(2 598 335)	(2 702 213)
- Produits à recevoir marge non facturée covid19	379 101	1 090 902	1 090 902	401 293
- Créances sur contrats en instance de mise en force	3 354 825	2 776 622	2 776 622	1 535 008
- Créances radiées	184 066	434 846	434 846	392 751
<u>Total brut</u>	471 188 181	494 538 562	498 844 890	480 616 164
- Provisions pour dépréciation des encours	(11 749 816)	(11 682 122)	(11 682 122)	(12 484 213)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(20 889 450)	(21 897 229)	(21 897 229)	(21 381 143)
- Provisions additionnelles	(975 560)	(873 073)	(873 073)	(975 560)
- Provisions collectives	(3 497 279)	(3 878 344)	(3 878 344)	(3 273 996)
- Provisions pour différence d'encours	(168 401)	(168 401)	(168 401)	(168 401)
- Provisions pour Créances radiées	(184 066)	(434 846)	(434 846)	(392 751)
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(5 081 195)	(4 626 294)	(5 016 294)	(4 833 357)
<u>Total des provisions et produits réservés</u>	(42 590 016)	(43 604 558)	(43 994 558)	(43 553 670)
<u>Total net</u>	428 598 165	450 934 004	454 850 332	437 062 495

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), durant l'exercice sont indiqués ci-après :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
<u>Solde au début de période</u>	438 088 402	460 455 948	460 455 948
<u>Additions de la période</u>			
- Investissements	105 384 739	107 099 726	206 556 450
- Relocations	1 737 402	2 480 517	4 477 367
- Consolidations	0	89 888	91 050
<u>Retraits de la période</u>			
- Remboursement des créances échues	(107 140 268)	(108 565 753)	(216 056 451)
- Remboursement anticipé de créances	(6 840 035)	(6 442 589)	(11 477 020)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(1 451)	(1 267)	(2 381)
- Relocations	(1 632 586)	(2 709 356)	(4 717 412)
- Radiations de créances	(1 103 060)	(577 780)	(1 239 148)
<u>Solde au 30 juin 2022</u>	428 493 143	451 829 334	438 088 403

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), se détaille par maturité, comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
<u>Paiements minimaux sur contrats actifs (a)</u>	491 417 227	519 344 125	504 603 964
A recevoir dans moins d'un an	209 360 440	204 934 238	216 952 760
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	278 709 996	313 405 078	283 514 649
A recevoir dans plus de 5 ans	3 346 790	1 004 809	4 136 555
<u>Produits financiers non acquis (b)</u>	85 973 815	91 778 390	87 344 770
A recevoir dans moins d'un an	42 810 908	44 978 424	43 508 914
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	42 814 108	46 725 900	43 393 021
A recevoir dans plus de 5 ans	348 800	74 066	442 834
<u>Encours contrats actifs (1) = (a)- (b)</u>	405 443 411	427 565 735	417 259 194
<u>Créances en instance de mise en force (2)</u>	3 354 825	2 776 622	1 535 008
<u>Créances échues (3)</u>	1 210 531	1 033 242	1 113 143
<u>Contrats suspendus (ordinaire) (4) (*)</u>	408 087		713 759

<u>Contrats suspendus (contentieux) (5)</u>	18 076 289	20 453 735	17 467 298
<u>Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)+(5)</u>	428 493 143	451 829 334	438 088 403

Analyse par secteur d'activité :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Bâtiment et travaux publics	31 381 084	37 665 661	32 216 235
Industrie	58 006 770	65 935 020	61 889 264
Tourisme	40 094 976	39 422 115	9 186 143
Commerces et services	243 344 233	252 802 933	277 289 346
Agriculture	55 666 081	56 003 605	57 507 415
<u>Total</u>	428 493 143	451 829 334	438 088 403

Analyse par type de matériel :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Equipements	24 513 767	30 117 481	25 194 327
Matériel roulant	347 655 953	357 987 203	347 389 272
Matériel spécifique	27 320 082	32 685 694	34 884 568
<u>Sous Total</u>	399 489 803	420 790 378	407 468 167
Immobilier	29 003 340	31 038 956	30 620 235
<u>Total</u>	428 493 143	451 829 334	438 088 403

Par ailleurs, l'analyse de la classification des créances sur la clientèle de leasing se présente au 30 Juin 2022 comme suit :

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable) (*)	338 257 320	56 341 964	6 436 793	2 792 976	21 216 411	425 045 465
Impayés	3 485 969	9 979 508	2 961 701	2 597 777	25 656 477	44 681 431
Contrats en instance de mise en force	3 354 825					3 354 825
CREANCES LEASING	345 098 114	66 321 472	9 398 494	5 390 753	46 872 888	473 081 722
Avances reçues (**)	(10 009 837)	(114 757)	(19 648)	(4 390)	(1 246 216)	(11 394 848)
ENCOURS GLOBAL	335 088 278	66 206 715	9 378 845	5 386 363	45 626 672	461 686 873
ENGAGEMENTS HORS BILAN	32 484 099					32 484 099
TOTAL ENGAGEMENTS	367 572 376	66 206 715	9 378 845	5 386 363	45 626 672	494 170 972
Produits réservés			(679 105)	(414 458)	(3 987 631)	(5 081 195)
Provisions sur encours financiers			(23 537)	(54 550)	(11 671 729)	(11 749 816)
Provisions sur impayés			(546 128)	(1 108 939)	(19 234 383)	(20 889 450)
Provisions additionnelles					(975 560)	(975 560)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(1 248 770)	(1 577 947)	(35 869 303)	(38 696 021)
ENGAGEMENTS NETS	367 572 376	66 206 715	8 130 075	3 808 415	9 757 369	455 474 951

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 Juin 2022	1,90%	1,09%	9,23%
	12,22%		

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2021	12,20%		
---	--------	--	--

Ratio de couverture des actifs non performants par les provisions et agios réservés au 30 Juin 2022	13,31%	29,30%	78,61%
	64,07%		

Ratio de couverture des actifs non performants par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2021	65,75%		
---	--------	--	--

(*) La différence de l'encours comptable avec l'encours financiers s'élève à 92 853 DT est totalement provisionnée.

(**) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
- Comptes des acheteurs factorés	14 752 307	13 499 868	12 064 570
- Effets à l'encaissement	496 901	799 523	378 619
- Intérêts échus et différés			
<u>Sous Total (A)</u>	15 249 208	14 299 391	12 443 189
- Provisions	(1 017 751)	(923 192)	(923 289)
- Agios réservés	(163 541)	(115 820)	(115 724)
<u>Total des provisions</u>	(1 181 292)	(1 039 012)	(1 039 012)
<u>Total net</u>	14 067 916	13 260 379	11 404 177
Comptes des adhérents			
- Fonds de garantie	2 391 831	2 037 544	2 196 184
<u>Sous total (B)</u>	2 391 831	2 037 544	2 196 184
<u>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</u>	12 857 378	12 261 848	10 247 005

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES DE FACTORING

Rubrique	A	B 1	B 2	B 3	B 4	TOTAL
Comptes des acheteurs factorés (*)	13 059 343			384 925	1 321 220	14 765 488
Valeurs à l'encaissement	496 901					496 901
Fonds de garantie (**)	(1 937 147)			(150 000)	(304 090)	(2 391 236)
ENGAGEMENTS BILAN	11 619 097	0	0	234 925	1 017 130	12 871 152
ENGAGEMENTS HORS BILAN	1 999 756					1 999 756
TOTAL ENGAGEMENTS	13 618 853	0	0	234 925	1 017 130	14 870 908
Produits réservés				46 699	116 842	163 541
Provisions				117 462,5	900 289	1 017 751
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	0	164 162	1 017 130	1 181 292
ENGAGEMENTS NETS	13 618 853	0	0	70 763	0	13 689 616

Ratio des actifs non performants	0,00%	1,58%	6,84%
Ratio des actifs non performants au 30 juin 2022	8,42%		
Ratio des actifs non performants au 31 décembre 2021	7,27%		
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés	0,00%	0,00%	100,00%
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 30 juin 2022	94,35%		
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2021	100,00%		

(*) Le total général des acheteurs factorés excède celui comptable pour 13 181 DT.

(**) Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 594 DT.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille de placement se présente comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
- Titres SICAV	0	2 555 725	7 459 291
- Titres cotés	284 000	284 000	284 000
- Certificats de dépôt	0	0	0
<u>Total brut</u>	284 000	2 839 725	7 743 291
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	-284 000	-262 000	-284 000
<u>Total net</u>	0	2 577 725	7 459 291

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>Nombre d'action Participation Attijari Leasing</u>	<u>valeur acquisition</u>	<u>valeur global d'actions</u>	<u>provision</u>	<u>valeur global d'actions</u>
UADH	40 000	7,100	284 000	284 000	284 000

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement, se présente comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Titres immobilisés	176 400	176 400	176 400
Fonds à capital risque	19 380 621	18 540 365	18 450 795
Placement assurance IDR	869 705	0	829 762
<u>Total</u>	20 426 727	18 716 765	19 456 957

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2022 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400

Les emplois et les ressources des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte à ATTIJARI SICAR totalisent, au 30 juin 2022, la somme de 19 380 622DT et se Présentent comme suit :

Année de libération	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Emplois sur fonds à capital risque	FG 1	FG 2	FG 3	FG 4	FG 5	FG 6	FG 7	FG 8	FG 9	FG 10	FG 11	
Participation	800 000	0	1 600 000	2 000 000	800 000	1 600 000	2 000 000	2 000 009	0	0	0	10 800 009
Placements SICAV	0	0	0	0	0	244 135	0	0	0	0	0	244 135
Placements Emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Disponibles	(42)	0	91 272	150 603	61 207	243 874	629 373	593 270	2 046 502	2 520 455	1 999 963	8 336 478
Total des emplois	799 958	0	1 691 272	2 150 603	861 207	2 088 009	2 629 373	2 593 279	2 046 502	2 520 455	1 999 963	19 380 621
Dotations initiales	1 000 000	0	2 000 000	2 500 000	1 000 000	2 000 000	2 500 000	2 500 000	2 000 000	2 500 000	2 000 000	20 000 000
Excédents antérieurs	(200 084)	0	108 224	170 269	28 338	79 888	128 442	90 709	37 084	7 926	0	450 795
Excédent de l'exercice	42	0	9 996	12 387	4 138	9 021	1 215	3 335	12 539	16 603	(37)	69 239
Retenues à la source (dividendes)	0	0	0	(1 500)	(600)	(900)	0	0	0	0	0	(3 000)
Retenues à la source (échelles d'intérêts)	0	0	0	0	0	0	(283)	(764)	(3 121)	(4 074)	0	(8 243)
Restitution partie du Fond	0	0	(426 948)	(530 553)	(170 669)	0	0	0	0	0	0	(1 128 170)
Clôtures fonds gérés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des ressources	799 958	0	1 691 272	2 150 603	861 207	2 088 009	2 629 373	2 593 279	2 046 502	2 520 455	1 999 963	19 380 622

L'excédent des produits sur les charges, réalisé par fonds, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022, s'analyse comme suit :

Année de libération	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Emplois sur fonds à capital risque	FG 1	FG 2	FG 3	FG 4	FG 5	FG 6	FG 7	FG 8	FG 9	FG 10	FG 11	
Dividendes	0	0	24 645	13 479	3 675	12 496	0	0	0	0	0	54 294
Produits (INTERETS)/ tombées EO	0	0	0	7 500	3 000	4 500	0	0	0	0	0	15 000
Plus-values latentes	0	0	0	0	0	(5 598)	0	0	0	0	0	-5 598
Plus-values réalisées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts sur comptes courants/échelle d'intérêts	0	0	0	0	0	0	1 416	3 822	15 606	20 370	0	41 214
Moins-values latentes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moins-values réalisé	0	0	(12 756)	(6 977)	(1 902)	0	0	0	0	0	0	(21 635)
Commissions SICAR / Echelle d'intérêts/COMM DE GESTION	42	0	(1 892)	(1 615)	(635)	(2 377)	(201)	(487)	(3 066)	(3 767)	(37)	(14 037)
Excédent de l'exercice	42	0	9 996	12 387	4 138	9 021	1 215	3 335	12 539	16 603	(37)	69 239

NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

Au 30 juin 2022, cette rubrique totalisant 4 710 224 DT contre 4 790 373DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES

ARRETE AU 30 JUIN 2022

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux D'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements & provisions				Provisions	Valeur comptable nette
		Début de Période	Acquisitions	Cessions/ Reclassement	Fin de Période	Début de Période	Dotations de La période	Reprise/ Cessions	Fin de Période		
Logiciels	33,30%	813 788	75 830	0	889 618	558 109	91 340	0	649 450	0	240 168
Logiciels en cours	-	39 883	0	(19 833)	20 000	0	0	0	0	0	20 000
<u>Total des immobilisations incorporelles</u>		<u>853 670</u>	<u>75 830</u>	<u>-19 883</u>	<u>909 618</u>	<u>558 109</u>	<u>91 340</u>	<u>0</u>	<u>649 450</u>	<u>-</u>	<u>260 168</u>
Terrain	-	1 595 992	-	-	1 595 992	0	0	0	0	0	1 595 992
Construction	5,00%	4 373 276	0	-	4 373 276	2 713 755	109 332	0	2 823 087	0	1 550 189
Matériel de transport	20,00%	436 484	0	(79 421)	357 063	373 828	12 926	(70 907)	315 847	0	41 216
Installations générales	10,00%	1 212 443	165 226	0	1 377 669	778 431	45 404	0	823 835	0	553 834
Mobilier de bureau	20,00%	212 036	13 146	0	225 181	181 460	7 491	0	188 951	0	36 230
Matériel informatique	33,30%	399 173	29 971	0	429 144	354 807	16 261	0	371 068	0	58 076
Matériel de transport à statut juridique particulier (**)	20,00%	444 742	5 500	(35 980)	414 262	83 416	58 670	(35 980)	106 106	0	308 156
Immobilisations hors exploitation (*)		555 509	0	-	555 509	0	0	0	0	300 000	255 509
Immobilisations corporelles en cours		50 855	0	-	50 855	0	0	0	0	0	50 855
<u>Total des immobilisations corporelles</u>		<u>9 280 509</u>	<u>213 843</u>	<u>(115 401)</u>	<u>9 378 951</u>	<u>4 485 696</u>	<u>250 085</u>	<u>(106 887)</u>	<u>4 628 894</u>	<u>300 000</u>	<u>4 450 057</u>
TOTAUX		10 134 180	289 673	(135 284)	10 288 569	5 043 806	341 425	(106 887)	5 278 343	300 000	4 710 224

(*) Au niveau de cette rubrique figurent un ensemble d'immobiliers et de terrains hors exploitation pour une valeur comptable nette de 255 509 dinars au 30/06/2022.

Cet ensemble d'immobiliers et de terrains acquis dans le cadre de protocoles de recouvrement de créance et non pas pour leur utilisation continue dans le cadre normal de son cycle d'exploitation.

La société a l'intention de céder lesdits immeubles dans un avenir proche. Le temps nécessaire correspond au délai habituel et nécessaire dans le cas d'une vente d'actifs de la même nature. Ainsi, un plan de vente de ces actifs est engagé par la Direction Générale et un programme est lancé pour trouver un acheteur et pour finaliser ces opérations. Il est peu probable que des changements notables seront apportés à ce plan ou que celui-ci sera retiré.

(**) Pour la rubrique « matériel de transport à statut juridique particulier » il s'agit de des contrats de leasing visant à acquérir 4 véhicules dont vous trouverez ci-dessous le détail des opérations :

Date d'acquisition	Contrat N°	Equipement	Nature de l'équipement	Valeur d'acquisition	Date fin	Echeance a -1 ans/loyer	Emprunt/reste loyer
01/02/2021	LM01568490	03 polo sedan	voiture tourisme	165 351	01/01/2024	64 266	37 488
01/12/2021	LM01590370	03 kia	voiture tourisme	139 209	01/12/2024	54 564	81 846
01/12/2021	LM01591450	01 Honda city	voiture tourisme	75 631	01/02/2025	29 741	49 568
01/12/2021	LM01591850	01 fiat Fiorino	véhicule utilitaire	34 070	01/12/2024	16 038	24 057
TOTAL				414 262		164 609	192 960

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Frais d'émission des emprunts (1)	660 818	1 027 015	809 899
- Frais d'augmentation du capital	0	0	0
- Dépôts et cautionnements versés	33 634	33 634	33 634
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	40 085	45 391	30 226
- Avances et acomptes au personnel	1 104 927	980 353	1 054 218
- Autres créances sur le personnel	0	3 010	3 010
- Etat, TCL en cours de restitution	0	0	0
- Etat, crédit de TVA	0	255 723	0
- Etat, crédit de IS	0	0	0
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	1 819 346	1 403 524	1 421 038
- Frais de syndic	1 389	1 389	1 389
- Prestataires Assurances	457 408	457 408	457 408
- Autres comptes débiteurs	422 451	380 451	422 451
- Produits à recevoir	109 591	130 941	128 819
- Compte d'attente	447 962	24 302	442 656
- Charges constatées d'avance	213 831	263 122	175 051
Total brut	5 311 440	5 006 261	4 979 798
A déduire			
- Provisions pour dépréciation	(438 371)	(438 371)	(438 371)
Total net	4 873 070	4 567 890	4 541 427

(1) Les charges reportées se présentent comme suit :

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de période	Fin de période	
Frais d'augmentation du capital (A)	33,33%	55 125	0	55 125	55 125	0	55 125	0
Frais d'émission des emprunts (B)	Durée de l'emprunt	3 612 491	86 508	3 698 999	2 802 590	235 590	3 038 180	660 818
TOTAUX		3 667 616	86 508	3 754 124	2 857 715	235 590	3 093 305	660 818

(A) Les frais d'augmentation du capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(B) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Banques, découverts	106 023	325	569
Total	106 023	325	569

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Avances et acomptes reçus des clients	11 394 848	8 790 490	8 900 183
Total	11 394 848	8 790 490	8 900 183

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et les dettes rattachées, se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Emprunts			
- Banques locales (1)	236 236 053	227 252 905	233 266 877
- Banques étrangères (2)	32 610 156	48 284 612	40 447 384
- Emprunts obligataires (3)	59 782 800	96 511 600	78 366 400
- Certificats de Leasing (4)	15 000 000	0	10 000 000
- Certificats de dépôt (4)	4 000 000	5 000 000	4 000 000
- Crédits de leasing (4)	308 156	141 794	361 326
Total emprunts	347 937 166	377 190 910	366 441 987
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 331 862	1 296 144	993 604
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	1 367 702	2 019 543	1 724 774
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 555 483	3 847 999	2 748 666
- Intérêts courus sur certificats de leasing	21 986	0	20 556
- Intérêts courus sur certificats de dépôts	241 916	241 916	35 374
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	0	0	0
Total dettes rattachées	5 518 949	7 405 601	5 522 974
Total général	353 456 114	384 596 512	371 964 961

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans les tableaux suivants :

(1) Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales

Banque	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	-	-	-	-	233 266 878	111 000 000	108 030 824	236 236 054	124 337 567	111 898 487
ATTIJARI BANK 16/01	2 000 000	DT	5 ANS	<u>7,20%</u>	0			0	0	0
ATTIJARI BANK 16/02	5 000 000	DT	5 ANS	<u>7,20%</u>	0			0	0	0
ATTIJARI BANK 16/03	2 000 000	DT	5 ANS	<u>7,20%</u>	0			0	0	0
ATTIJARI BANK 16/04	3 000 000	DT	5 ANS	<u>7,20%</u>	0			0	0	0
ATTIJARI BANK 16/05	2 000 000	DT	5 ANS	<u>7,00%</u>	0			0	0	0
ATTIJARI BANK 16/06	4 000 000	DT	5 ANS	<u>7,00%</u>	0			0	0	0
ATTIJARI BANK 16/07	2 000 000	DT	5 ANS	<u>7,00%</u>	0			0	0	0
ATTIJARI BANK 16/08	3 000 000	DT	5 ANS	<u>7,00%</u>	0			0	0	0
ATTIJARI BANK 16/09	5 000 000	DT	5 ANS	<u>7,00%</u>	0			0	0	0
ATTIJARI BANK 16/10	5 000 000	DT	5 ANS	<u>7,00%</u>	0			0	0	0
ATTIJARI BANK 17/01	5 000 000	DT	5 ANS	<u>7,00%</u>	250 000		250 000	0	0	0
ATTIJARI BANK 17/02	5 000 000	DT	5 ANS	<u>7,00%</u>	500 000		500 000	0	0	0
ATTIJARI BANK 17/03	5 000 000	DT	5 ANS	<u>7,00%</u>	500 000		500 000	0	0	0
ATTIJARI BANK 17/04	2 500 000	DT	5 ANS	<u>7,00%</u>	263 157		263 157	0	0	0
ATTIJARI BANK 17/05	2 500 000	DT	5 ANS	<u>7,00%</u>	263 174		263 174	0	0	0
ATTIJARI BANK 18/01	10 000 000	DT	5 ANS	<u>7,00%</u>	3 000 000		1 000 000	2 000 000	0	2 000 000
ATTIJARI BANK 18/02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>7,00%</u>	3 157 905		1 052 630	2 105 275	0	2 105 275
ATTIJARI BANK 18/03	20 000 000	DT	5 ANS	<u>8,20%</u>	8 000 000		2 000 000	6 000 000	2 000 000	4 000 000
ATTIJARI BANK 19/01	15 000 000	DT	5 ANS	<u>9,00%</u>	7 500 000		1 500 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
ATTIJARI BANK 19/02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>9,00%</u>	5 789 480		1 052 630	4 736 850	2 631 590	2 105 260
ATTIJARI BANK 19/03	10 000 000	DT	5 ANS	<u>9,50%</u>	6 000 000		1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 19/04	10 000 000	DT	5 ANS	<u>9,50%</u>	6 000 000		1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 20/01	5 000 000	DT	5 ANS	<u>9,00%</u>	3 055 561		555 554	2 500 007	1 388 899	1 111 108
ATTIJARI BANK 21/01	11 000 000	DT	5 ANS	<u>9,00%</u>	9 900 000		1 100 000	8 800 000	6 600 000	2 200 000
ATTIJARI BANK 21/02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1%</u>	9 500 000		1 000 000	8 500 000	6 500 000	2 000 000

Banque	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
ATTIJARI BANK 21/03	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1%</u>	9 500 000		1 000 000	8 500 000	6 500 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 21/04	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+1%</u>	10 000 000		1 052 630	8 947 370	6 842 110	2 105 260
ATTIJARI BANK 21/05	19 000 000	DT	3ANS	<u>8,50%</u>	19 000 000		3 166 666	15 833 334	9 500 002	6 333 332
ATTIJARI BANK 22/01	15 000 000	DT	5 ANS	<u>8,25%</u>		15 000 000	750 000	14 250 000	11 250 000	3 000 000
ATTIJARI BANK 22/02	10 000 000	DT	5 ANS	<u>8,26%</u>		10 000 000	0	10 000 000	8 000 000	2 000 000
ATTIJARI BANK 22/03	1 000 000	DT	5 ANS	<u>8,26%</u>		1 000 000	0	1 000 000	800 000	200 000
ATTIJARI BANK 22/04	5 000 000	DT	5 ANS			5 000 000	0	5 000 000	4 000 000	1 000 000
Crédits Directs, ATTIJARI BANK	TRIMESTRIELS (TMM+1%)				25 000 000	50 000 000	50 000 000	25 000 000	0	25 000 000
TOTAL ATTIJARI BANK					127 179 277	81 000 000	69 006 441	139 172 836	75 012 601	64 160 235

Banque	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BIAT 17-01	15 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,5%</u>	3 000 000	0	1 500 000	1 500 000	0	1 500 000
BIAT 18-01	10 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,5%</u>	2 000 000	0	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000
BIAT 20-01	15 000 000	DT	5 ANS	<u>TMM+2,5%</u>	12 000 000	0	1 500 000	10 500 000	7 500 000	3 000 000
BIAT 21-01	5 000 000	DT	4 ANS	<u>TMM+2,5%</u>	4 705 882	0	588 235	4 117 647	2 941 176	1 176 471
TOTAL BIAT					21 705 882	0	4 588 235	17 117 647	10 441 176	6 676 471
AMEN BANK 16-1	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	0		0	0	0	0
AMEN BANK 16-2	3 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	0		0	0	0	0
AMEN BANK 17-01	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	0		0	0	0	0
AMEN BANK 17-02	1 500 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	0		0	0	0	0
AMEN BANK 17-03	1 500 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	0		0	0	0	0
AMEN BANK 17-04	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	353 566		233 388	120 179	0	120 179
AMEN BANK 17-05	1 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	233 537		114 439	119 097	0	119 097

Banque	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
AMEN BANK 18-01	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	488 351		239 300	249 052	0	249 052
AMEN BANK 18-02	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,43%</u>	922 200		214 278	707 922	247 550	460 372
AMEN BANK 19-01	1 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,48%</u>	421 053		105 263	315 789	105 263	210 526
AMEN BANK 19-02	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,85%</u>	842 105		210 526	631 579	210 526	421 053
AMEN BANK 19-03	1 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	600 000		100 000	500 000	300 000	200 000
AMEN BANK 19-04	9 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	5 210 526		947 368	4 263 158	2 368 421	1 894 737
AMEN BANK 20-01	10 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+1%</u>	6 666 667		1 666 667	5 000 000	1 666 667	3 333 333
AMEN BANK 21-01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	5 000 000		500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
AMEN BANK 22-01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+3%</u>	0	5 000 000	263 158	4 736 842	3 684 211	1 052 632
TOTAL AMEN BANK					20 738 005	5 000 000	4 594 387	21 143 618	12 082 638	9 060 980
BANQUE DE TUNISIE 16/01	4 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	0		0	0	0	0
BANQUE DE TUNISIE 17/01	3 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	150 000		150 000	0	0	0
BANQUE DE TUNISIE 17/02	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	785 690		142 860	642 830	357 110	285 720
BANQUE DE TUNISIE 17/03	3 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,6%</u>	600 000		300 000	300 000	0	300 000
BANQUE DE TUNISIE 18/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,6%</u>	1 250 000		500 000	750 000	0	750 000
BANQUE DE TUNISIE 19/01	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	1 000 000		200 000	800 000	400 000	400 000
BANQUE DE TUNISIE 19/02	1 500 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	750 000	0	150 000	600 000	300 000	300 000
BANQUE DE TUNISIE 19/03	1 500 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	833 328	0	166 668	666 660	333 324	333 336
BANQUE DE TUNISIE 19/04	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	3 000 000	0	500 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
BANQUE DE TUNISIE 20/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	3 500 000	0	500 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BANQUE DE TUNISIE 21/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	4 500 000	0	500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BANQUE DE TUNISIE 22/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	0	5 000 000	0	5 000 000	4 000 000	1 000 000
TOTAL BT					16 369 018	5 000 000	3 109 528	18 259 490	11 890 434	6 369 056
BTL17-01	3 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	300 000		300 000	0	0	0
TOTAL BTL					300 000	0	300 000	0	0	0

Banque	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
ABC 20/01	5 000 000	DT	1ANS	<u>TMM+1%</u>	0	0	0	0	0	0
ABC 20/02	5 000 000	DT	1ANS	<u>TMM+1%</u>	0	0	0	0	0	0
ABC 21/01	5 000 000	DT	1ANS	<u>TMM+1%</u>	5 000 000		5 000 000	0	0	0
ABC 21/02	5 000 000	DT	1ANS	<u>TMM+3%</u>	5 000 000		5 000 000	0	0	0
ABC 22/01	5 000 000	DT	1ANS	<u>TMM+3%</u>		5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000
ABC 22/02	5 000 000	DT	1ANS	<u>TMM+3%</u>		5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000
TOTAL ABC					10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	0	10 000 000
BH 15/01	5 000 000		7ANS	<u>TMM+2%</u>	440 566	0	440 566	0	0	0
BH 15/02	2 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2%</u>	285 714	0	142 857	142 857	0	142 857
BH 15/03	2 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2%</u>	428 571	0	214 286	214 285	0	214 286
BH 16/01	3 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2%</u>	642 857	0	214 286	428 571	0	428 571
BH 16/02	2 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2%</u>	500 000	0	142 857	357 143	71 429	285 714
BH 17/01	5 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2,25%</u>	1 785 714	0	357 143	1 428 571	714 286	714 286
BH 17/02	5 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2,25%</u>	2 142 857	0	357 143	1 785 714	1 071 429	714 286
BH 18/01	10 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2,25%</u>	4 999 998	0	714 286	4 285 712	2 857 140	1 428 572
BH 19/01	5 000 000	DT	7ANS	<u>TMM+2,5%</u>	3 392 861	0	357 142	3 035 719	2 321 435	714 284
BH 21/01	5 000 000	DT	1 AN	<u>TMM+1%</u>	3 055 556	0	1 666 667	1 388 889	0	1 388 889
TOTAL BH					17 674 695	0	4 607 232	13 067 463	7 035 718	6 031 745
ATB 16/01	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,3%</u>	0			0	0	0
ATB 17/01	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,3%</u>	300 000		200 000	100 000	0	100 000
ATB 21/01	10 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,25%</u>	9 000 000		1 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
TOTAL ATB					9 300 000	0	1 200 000	8 100 000	6 000 000	2 100 000
QNB	5 000 000	DT	5ANS	TMM+3,25%	0	5 000 000	625 000	4 375 000	1 875 000	2 500 000
TOTAL QNB					0	5 000 000	625 000	4 375 000	1 875 000	2 500 000
WIFAK	10 000 000	DT			10 000 000	5 000 000	10 000 000	5 000 000	0	5 000 000

Banque	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
TOTAL WIFAK BANK	10 000 000				10 000 000	5 000 000	10 000 000	5 000 000	0	5 000 000

(2) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques étrangères

Banque	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES ETRANGERES					40 447 384	0	7 837 228	32 610 157	17 273 096	15 337 061
BAD 1	4 723 521	EURO	10ANS	4,72%	674 789		337 394	337 394	0	337 394
BAD 2	1 245 961	EURO	10ANS	4,33%	266 991		88 997	177 994	0	177 994
TOTAL BAD					941 780	0	426 392	515 389	0	515 389
	-	-		-		-				-
SANAD 15-01	9 521 605(dt)	EURO	10ANS	8,00%	0	0	0	0	0	0
SANAD 18-01	21 693 000(dt)	EURO	5ANS	10,00%	9 641 330		2 410 334	7 230 996	2 410 328	4 820 668
SANAD 20-01	22190000(dt)	EURO	5ANS	10,23%	19 724 444	0	2 465 556	17 258 889	12 327 778	4 931 111
TOTAL SANAD					29 365 775	0	4 875 890	24 489 885	14 738 106	9 751 779
GGF 18-01	9 816 000 (dt)	EURO	5ANS	<u>9,86%</u>	4 362 672	0	1 090 666	3 272 007	1 090 675	2 181 331
GGF 19-01	10 110 000 (dt)	EURO	5ANS	<u>9,87%</u>	5 777 157	0	1 444 281	4 332 876	1 444 315	2 888 562
TOTAL GGF					10 139 829	0	2 534 946	7 604 883	2 534 990	5 069 893
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES					273 714 262	111 000 000	115 868 051	268 846 211	141 610 663	127 235 548

(3) : Mouvements enregistrés sur les emprunts obligataires

Banque	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
Emprunt obligataire 01/2014 CATEG C	9 950 000	DT	5ANS	<u>7,35%</u>	0		0	0	0	0
Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG B	10 632 000	DT	7ANS	<u>7,75%</u>	0		0	0	0	0
Emprunt obligataire 2015-1 B	17 918 000	DT	7ANS	<u>7,80%</u>	3 583 600		3 583 600	0	0	0
Emprunt obligataire 2016-1 A	4 850 000	DT	5ANS	<u>7,50%</u>	0		0	0	0	0
Emprunt obligataire 2016-1 B	25 150 000	DT	7ANS	<u>7,75%</u>	8 860 000		0	8 860 000	4 430 000	4 430 000
Emprunt obligataire 2016-2 A	14 240 000	DT	5ANS	<u>7,65%</u>	2848000		2 848 000	0	0	0
Emprunt obligataire 2016-2 C	15 760 000	DT	7ANS	<u>7,85%</u>	9456000		3 152 000	6 304 000	3 152 000	3 152 000
Emprunt obligataire 2017-1 A	6 094 000	DT	5ANS	<u>7,75%</u>	1 218 800	0	0	1 218 800	0	1 218 800
Emprunt obligataire 2017-1 B	10 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,35%</u>	2 000 000	0	0	2 000 000	0	2 000 000
Emprunt obligataire 2017-1 C	4 000 000	DT	7ANS	<u>7,90%</u>	2 400 000	0	0	2 400 000	1 600 000	800 000
Emprunt obligataire 2018-1 A	1 680 000	DT	5ANS	<u>8,20%</u>	672 000	0	336 000	336 000	0	336 000
Emprunt obligataire 2018-1 B	18 320 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,30%</u>	7 328 000	0	3 664 000	3 664 000	0	3 664 000
Emprunt obligataire 2018-1 C	5 000 000	DT	7ANS	<u>8,35%</u>	4 000 000	0	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
Emprunt obligataire 2019-1 A	8 700 000	DT	5ANS	<u>11,00%</u>	5 220 000	0	1 740 000	3 480 000	1 740 000	1 740 000
Emprunt obligataire 2019-1 B	11 300 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	6 780 000		2 260 000	4 520 000	2 260 000	2 260 000
Emprunt obligataire 2020-1 sub	30 000 000	DT	5ANS	<u>10,25%</u>	24 000 000		0	24 000 000	18 000 000	6 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES					78 366 400	0	18 583 600	59 782 800	33 182 000	26 600 800

(4) : Mouvements enregistrés sur les certificats de leasing, les certificats de dépôt et les dettes de leasing :

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
Certificats de Leasing										
CERTIFICAT LEASING AL BARAKA	10 000 000				10 000 000	5 000 000		15 000 000	9 750 000	5 250 000
CERTIFICAT DE DEPOT										
CD/HEJER TNANI	1 000 000				0	0	0	0	0	0
CD/COMPAGNIE NOUVELLE ASSURANCE	4 000 000				4 000 000		0	4 000 000	4 000 000	0
Contrat N°: BH LEASING LM01568490					117 915		25 473	92 442	36 277	56 164
Contrat N°: BH LEASING LM01590370					139 209		20 030	119 179	75 532	43 647
Contrat N°: BH LEASING LM01591450					70 131	5 500	8 298	67 333	44 759	22 575
Contrat N°: BH LEASING LM01591850					34 070		4 869	29 202	18 551	10 651
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS					14 361 326	5 005 500	58 670	19 308 156	13 925 119	5 383 037
TOTAL GENERAL					366 441 988	116 005 500	134 510 321	347 937 166	188 717 782	159 219 385

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs de biens objet de contrats de leasing, se présente comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
- Factures d'achats	3 911 761	7 037 924	3 730 638
- Effets à payer	37 876 789	41 289 873	38 705 060
<u>Total</u>	41 788 550	48 327 797	42 435 697

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u> <u>publié</u>	<u>30/06/2021</u> <u>proforma</u>	<u>31/12/2021</u>
- Personnel, rémunérations dues	49 844	26 326	26 326	26 326
- Personnel, autres charges à payer	282 503	330 009	330 009	280 149
- Etat, retenues sur salaires	103 916	55 116	55 116	171 706
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	388 414	425 941	425 941	293 955
- Etat, impôts sur les bénéfices	(voir note 29) 853 700	1 182 896	1 182 896	1 840 460
- Etat, impôts sur les bénéfices sur modifications comptables	0		1 370 600	837 104
- Contribution conjoncturelle	(voir note 29) 162 611	142 568	142 568	220 368
- Contribution conjoncturelle sur modifications comptables	0		117 480	91 482
- Etat, autres impôts et taxes à payer	234 873	199 746	199 746	229 487
- Etat, TVA à payer	83 353	0	0	1 048 219
- Etat, TCL à payer	18 858	17 805	17 805	19 097
- CC ASSOCIER	942	713	713	713
- C.N.S.S	433 900	337 217	337 217	371 169
- CAVIS	82 335	49 756	49 756	61 525
- Autres comptes créditeurs	36 366	8 630	8 630	12 707
- Remboursement assurance groupe	29 656	30 765	30 765	9 179
- Remboursement assurance vie	1 768	1 194	1 194	1 502
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000	42 000	42 000
- Diverses charges à payer	1 174 958	1 370 223	1 370 223	763 125
- Compte d'attente	286 166	274 662	274 662	286 166
- Caisse de compensation	3 973	2 462	2 462	5 694
- Produits constatés d'avance	231 957	253 306	253 306	185 582
- Prestataires de services	155 562	137 101	137 101	143 102
- Retenue de garantie	5 799	5 799	5 799	5 799
- Provisions pour passifs et charges	1 290 245	1 050 292	1 050 292	1 230 245
- Provisions pour départ à la retraite *	915 904	829 762	829 762	829 762
<u>Total</u>	6 869 601	6 774 287	8 262 367	9 006 621

* Attijari leasing comptabilise des provisions au titre des avantages post-emploi accordé à son personnel par référence à la norme internationale IAS 19. Ces engagements sont évalués en tenant compte du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

L'indemnité légale de départ à la retraite à payer à ses salariés lors de leur départ à la retraite conformément aux nouvelles conventions sectorielles en vigueur, Attijari leasing a conclu un contrat permettant la constitution d'un fonds collectif de placement avec Attijari assurance rentrant dans la catégorie 13-1-2-3 du règlement 1-2016 du Code Général des Assurances en date du 13/7/2016 régissant sur l'assurance vie et la capitalisation.

Que les modalités de calcul de cette provision tiennent compte de plusieurs paramètres: salaire brut du salarié, de son ancienneté, âge, espérance de vie selon statistiques au niveau des assurances, une actualisation de ces données par pour déterminer la prime annuelle, etc.

Il est à noter qu'il n'a aucun avantage en nature accordé au personnel.

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2021</u> <u>proforma</u>	<u>31/12/2021</u>
- Capital social	27 500 000	27 500 000	27 500 000	27 500 000
- Primes d'émission	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
- Réserve légale	2 750 000	2 750 000	2 750 000	2 750 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	20 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000
- Réserve pour fonds social	278 170	202 745	202 745	102 238
- Effets des modifications comptables	0	0	1 890 629	1 890 629
- Résultats reportés	6 553 329	3 203 838	3 203 838	3 203 838
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	59 081 500	53 656 582	55 547 211	55 446 704
Résultat de l'exercice	3 631 652	3 115 426	3 653 045	7 058 863
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	62 713 151	56 772 008	59 200 256	62 505 568
<u>Résultat par action :</u>				
Résultat de l'exercice (1)	3 631 652	3 115 426	3 653 045	7 058 863
Nombre d'actions (2)	2 750 000	2 750 000	2 750 000	2 750 000
<u>Résultat par action (1) / (2)</u>	1,321	1,133	1,328	2,567

Le capital social s'élève au 30 juin 2022, à 27.500.000 Dinars composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars, libérée en totalité.

- **La réserve légale** a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- **La réserve spéciale de réinvestissement** a été constituée par prélèvement sur les résultats. Elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.
- **La réserve pour fonds social** est destinée à financer des opérations, au profil du personnel, non remboursables.
- **Le résultat par action**, est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé, correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tel que défini par les normes comptables.

Voir tableau de mouvements ci-joint :

NOTE 16 (SUITE) : CAPITAUX PROPRES**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**
ARRETE AU 30 juin 2022
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale de réinvestissement	Fond Social	Effet des modifications comptables	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Total
CAPITAUX PROPRES AU 31-12-2021	27 500 000	2 750 000	2 000 000	18 000 000	102 238	1 890 629	3 203 837	7 058 863	62 505 567
Affectation par l'A.G.O				2 000 000	300 000	(1 890 629)	6 649 492	(7 058 863)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2021							(3 300 000)	0	(3 300 000)
Prélèvement sur fonds social					(124 068)				(124 068)
Résultat au 30/06/2022								3 631 652	3 631 652
CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2022	27 500 000	2 750 000	2 000 000	20 000 000	278 170	0	6 553 329	3 631 651	62 713 151

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2021</u> <u>proforma</u>	<u>31/12/2021</u>
Intérêts conventionnels	27 366 937	27 491 123	27 491 123	55 820 128
Intérêts intercalaires	2 917	1 224	1 224	2 062
Intérêts de retard	1 732 948	1 144 927	2 061 663	1 813 394
Marge non facturée Covid19	(22 192)	208 974	208 974	(480 635)
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	29 080 610	28 846 248	29 762 984	57 154 949
- Produits réservés de la période				
. Intérêts inclus dans les loyers	(1 246 185)	(1 105 752)	(1 155 360)	(1 500 339)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période				
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	697 834	653 486	653 486	885 284
. Intérêts de retard antérieurs				
<u>Variation des produits réservés</u>	(548 351)	(452 266)	(501 874)	(615 055)
<u>Total des revenus de leasing</u>	28 532 259	28 393 982	29 261 110	56 539 893

NOTE 18 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de factoring, se présente ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
- Commissions de factoring	247 165	169 927	339 061
- Intérêts de financement	818 580	645 573	1 403 351
<u>Total revenus de factoring</u>	1 065 745	815 500	1 742 412

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation, se présente ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	312 525	306 073	557 599
- Commissions d'assurance	0	0	0
- Frais divers sur dossiers	905 040	945 297	1 930 487
- Autres produits d'exploitation	3 239	287	2 871
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	1 220 804	1 251 657	2 490 957

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	2 013 953	3 328 458	5 908 711
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	11 512 524	10 364 339	21 466 701
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	1 694 093	2 454 322	4 583 793
- Autres charges financières et assimilés	23 384	95 217	227 606
- Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	235 590	372 632	568 025
- Charge à répartir des frais d'émission d'emprunts	89 875	0	121 722
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	15 569 419	16 614 968	32 876 558
- Intérêts des comptes courants	15 042	78	5 836
- Intérêts sur opérations de financement	223 668	254 012	476 165
<u>Total des autres charges financières</u>	238 711	254 090	482 001
<u>Total général</u>	15 808 130	16 869 058	33 358 560

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
- Dividendes sur titres SICAV	54 294	55 751	55 751
- Plus-values sur cession de titres SICAV	114 883	189 942	289 541
- Plus-values latentes sur titres SICAV	0	0	1 487
- Moins-values réalisées sur cession de titres SICAV	(21 635)	0	0
- Moins-values latentes sur titres SICAV	(13 488)	(104 123)	(73 943)
- Revenus des certificats de dépôt	16 868	321 506	355 213
- Intérêts sur emprunts obligataires	13 094	33 762	41 324
- Intérêts des comptes courants p	48 566	44 995	152 725
<u>Total</u>	212 583	541 833	822 099

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

Libellé	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
- Salaires et compléments de salaires	4 111 828	3 524 168	6 454 361
- Rémunérations du personnel détaché	339 000	296 500	673 323
- Charges connexes aux salaires	66 588	117 420	95 208
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	826 625	662 298	1 221 742
- Autres charges sociales	109 086	575 529	201 753
- Assurance IDR	92 247	0	829 762
- Transfert de charges	(7 199)	(1 466)	(18 644)
- Reprise provision/départ retraite	0	0	(336 378)
<u>Total</u>	5 538 176	5 174 449	9 121 128

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

Libellé	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
- Achat de matières et fournitures	108 778	71 651	182 539
<u>Total des achats</u>	108 778	71 651	182 539
- Locations	68 235	59 332	125 021
- Charges locatives et de copropriété	23 652	22 432	46 152
- Entretien et réparations	64 482	66 699	135 904
- Primes d'assurances	165 751	147 815	292 858
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	1 800	7 082	7 770
<u>Total des services extérieurs</u>	323 920	303 360	607 706
- Formations	26 135	15 549	73 024
- Personnel extérieur à l'entreprise	6 499	5 065	13 175
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	260 631	249 160	695 188
- Publicités, publications, relations publiques	238 954	211 231	338 639
- Don Etat	0		773 000
- Transports	41 962	35 147	73 769
- Déplacements, missions et réceptions	35 438	10 168	16 594
- Frais postaux et de télécommunications	55 351	77 496	118 559
- Services bancaires et assimilés	66 240	76 550	154 068
- Documentations	3 932	2 917	2 917
<u>Total des autres services extérieurs</u>	753 892	683 282	2 258 934

- Jetons de présence	50 000	50 000	100 000
- Rémunération comité d'audit	9 375	9 375	18 750
- Rémunération comité de risque	9 375	9 375	18 750
Total des charges diverses	68 750	68 750	137 500
- Impôts et taxes sur rémunérations	105 105	98 949	198 035
- T.C.L	108 127	106 100	221 856
- Droits d'enregistrement et de timbres	25 905	63 555	86 910
- Autres impôts et taxes	4 321	5 133	10 983
Total des impôts et taxes	243 457	273 737	517 782
Total général	1 498 797	1 400 780	3 704 460

NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles & incorporelles	341 425	296 160	586 955
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	0	0	0
Total	341 425	296 160	586 955

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR LA CLIENTELE ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions, se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	4 679 047	3 414 854	6 800 805
- Dotations aux provisions additionnelles	0	0	102 487
- Dotations aux provisions collectives	223 283	610 946	6 598
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 623 209)	(1 954 461)	(2 723 938)
- Créances radiées	3 620 845	1 022 097	3 666 375
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(3 281 928)	(960 394)	(3 290 863)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(300 513)	(54 931)	(351 489)
- Dotations aux provisions affectées aux comptes adhérents	142 280	140 828	140 924
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	2 459 805	2 218 939	4 350 899

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Dotations aux provisions pour passifs et charges	60 000	70 000	19 766
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actions cotés	0	84 480	106 480
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	0	0	100 000
Total	60 000	154 480	226 247

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires, est le suivant :

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	86 468	61 741	140 432
- Revenus des immeubles	33 699	30 000	64 971
- Produits nets sur cessions contrat leasing	246 364	101 284	136 274
- Autres produits	5 342	8 389	0
Total	371 873	201 414	341 676

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires, est le suivant :

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Autres	8 824	438	950
Total	8 824	438	950

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2022 est calculé, conformément aux dispositions du droit commun au taux 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0.2% du chiffre d'affaires toutes taxes comprises.

NOTE 30 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Impayés sur créances de leasing en début de période	44 391 682	40 716 484	40 716 484
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(44 681 431)	(43 737 565)	(44 391 682)
- Effets impayés et à l'encaissement en début de période	44 249	44 249	44 249
- Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(8 900 183)	(8 575 130)	(8 575 130)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	11 394 848	8 790 490	8 900 183
- Créances radiées en début de période	392 751	434 846	434 846
- Créances radiées en fin de période	(184 066)	(434 846)	(392 751)
- Plus ou moins-values sur relocation	(104 816)	228 839	240 045
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(2 702 213)	(3 006 291)	(3 006 291)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	2 593 809	2 598 335	2 702 213
- Produit à recevoir en début de période	401 293	881 928	881 928
-Produit à recevoir en fin de période	(379 101)	(1 090 902)	(401 293)
- TVA collectée	23 141 232	22 757 579	46 081 182
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	(398 308)	(34 385)	(51 899)
- Loyers encaissés	134 510 122	136 058 099	271 878 641
- Intérêts de retard	1 732 948	1 144 927	1 813 394
-marge non facturer Covid-19	(22 192)	208 974	(480 635)
- Créances virées en Pertes	(3 620 845)	(1 022 097)	(3 666 375)
- Encours financiers virées en pertes	1 103 060	577 780	1 239 148
- Commissions encourues	(250 245)	(25 000)	(616 400)
- Remboursement des valeurs résiduelles	1 451	1 267	2 381
- Consolidations	0	(89 888)	(91 050)
- Remboursements anticipés	6 840 035	6 442 589	11 477 020
- Produits sur Cessions anticipées	312 525	306 073	557 599
- Autres produits d'exploitation	908 280	945 584	1 933 358
Encaissements reçus des clients	166 480 636	164 077 690	327 184 914

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Encours de Financement des adhérents en début de période	10 247 005	11 306 847	11 306 847
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	(12 857 378)	(12 261 848)	(10 247 005)
- Produits constatés d'avance en début de période	(185 582)	(235 097)	(235 097)
- Produits constatés d'avance en fin de période	231 957	253 306	185 582
- Revenus du factoring	1 024 498	815 500	1 742 412
- Variations des agios réservés	47 817	(2 042)	(2 139)
- Financement des adhérents	32 697 502	22 238 717	45 586 740
- TVA collectée	46 961	31 898	64 015
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31 252 781	22 147 282	48 401 355

NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	42 435 697	45 513 514	45 513 514
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(41 788 550)	(48 327 797)	(42 435 697)
- Fournisseurs, avances en début de période	(30 226)	(45 210)	(45 210)
- Fournisseurs, avances en fin de période	40 085	45 391	30 226
- Investissements pour financement de contrats de leasing	105 704 292	107 099 726	206 556 450
- TVA sur Investissements	16 806 211	16 450 155	31 824 867
Décaissements pour financement de contrats de leasing	123 167 510	120 735 780	241 444 149

NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Prestataires Assurances en début de période	(457 408)	(1 418 771)	(1 418 771)
- Prestataires Assurances en fin de période	457 408	457 408	457 408
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(1 057 228)	(981 116)	(981 116)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	1 104 927	983 363	1 057 228
- Charges constatées d'avance en début de période	(175 051)	(281 490)	(281 490)
- Charges constatées d'avance en fin de période	213 831	263 122	175 051
- Personnel, rémunérations dues en début de période	26 326	26 326	26 326
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(49 844)	(26 326)	(26 326)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	280 149	224 068	224 068
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(282 503)	(330 009)	(280 149)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	171 706	125 721	125 721
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(48 607)	(55 116)	(171 706)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	293 955	462 825	462 825
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(388 414)	(425 941)	(293 955)
- C.N.S.S en début de période	371 169	320 773	320 773
- C.N.S.S en fin de période	(433 900)	(337 217)	(371 169)
- CAVIS en début de période	61 525	44 008	44 008
- CAVIS en fin de période	(82 335)	(49 756)	(61 525)
- Diverses Charges à payer en début de période	846 199	906 613	906 613
- Diverses Charges à payer en fin de période	(1 174 958)	(1 370 223)	(846 199)
- TVA, payées sur biens et services	295 879	258 892	659 921
- Charges de personnel	5 452 034	4 681 065	8 627 744
- Autres charges d'exploitation	1 498 797	1 400 780	3 704 460
- Impôts et taxes	(243 457)	(273 737)	(517 782)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	6 680 198	4 605 263	11 541 958

NOTE 34 : INTERETS PAYES

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Frais d'émission des emprunts	86 508	25 794	75 794
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	2 748 666	4 175 269	4 175 269
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	(2 555 483)	(3 847 999)	(2 748 666)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	993 604	1 745 624	1 745 624
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(1 331 862)	(1 296 144)	(993 604)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	1 724 774	2 294 107	2 294 107
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(1 367 702)	(2 019 543)	(1 724 774)
- Intérêts courus sur certificats de leasing en début de période	20 556	0	0
- Intérêts courus sur certificats de leasing en fin de période	(21 986)	0	(20 556)
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en début de période	35 374	87 624	87 624
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en fin de période	(241 916)	(241 916)	(35 374)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en début de période	0	0	0)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en fin de période	0	0	0
- Charges financières	15 808 130	16 869 058	33 358 560
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	(325 465)	(372 632)	(689 748)
Intérêts payés	15 573 198	17 419 242	35 524 256

NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	2 677 564	27 118	27 118
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	(853 700)	(1 182 896)	(2 677 564)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	229 487	150 886	150 886
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(234 873)	(199 746)	(229 487)
- Etat, Caisse de compensation en début de période	5 694	4 635	4 635
- Etat, Caisse de compensation en fin de période	(3 973)	(2 462)	(5 694)
- Etat, TCL à payer en début de période	19 097	20 839	20 839
- Etat, TCL à payer en fin de période	(18 858)	(17 805)	(19 097)
- Contributions conjoncturelles en début de période	311 850	68 855	68 855
- Contributions conjoncturelles en fin de période	(162 611)	(142 568)	(311 850)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en début de période	0	(10 031)	(10 031)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en fin de période (RS libérateur)	0	0	0
- TVA payées	6 999 283	6 923 174	12 827 036
- Impôts et taxes	243 457	273 737	517 782
- Contribution conjoncturelle	180 097	188 472	266 271
- Impôts sur les bénéfices	1 626 113	1 494 284	2 646 302
Impôts et taxes payés	11 018 627	7 596 490	13 276 001

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Placements en titres en début de période	7 743 291	32 745 198	32 745 198
- Placements en titres en fin de période	(284 000)	(2 839 725)	(7 743 291)
- Remboursement assurance groupe en début de période	(10 680)	(22 061)	(22 061)
- Remboursement assurance groupe en fin de période	31 424	31 959	10 680
- Produits à recevoir des tiers en début de période	128 819	209 527	209 527
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(109 591)	(130 941)	(128 819)
- Autres comptes débiteurs en début de période	423 840	381 840	381 840
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(423 840)	(381 840)	(423 840)
- Comptes d'attente en début de période	156 490	(257 542)	(257 542)
- Comptes d'attente en fin de période	(161 796)	250 360	(156 490)
- Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	(42 000)	(42 000)	(42 000)
- Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	42 000	42 000	42 000
- Autres comptes créditeurs en début de période	(13 419)	(26 040)	(26 040)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	37 307	9 343	13 419
- Prestataires en début de période	(143 102)	(128 159)	(128 159)
- Prestataires en fin de période	155 562	137 101	143 102
- Dépôts et cautionnements en début de période	33 634	32 734	32 734
- Dépôts et cautionnements en fin de période	(33 634)	(33 634)	(33 634)
- Retenue de garantie en début de période	(5 799)	(5 799)	(5 799)
- Retenue de garantie en fin de période	5 799	5 799	5 799
- Produits des placements	1 372 326	470 746	840 582
- Frais d'augmentation du capital	0	0	0
- Autres produits d'exploitation	0	0	0
- Autres gains ordinaires	285 405	139 673	201 245
- Autres pertes ordinaires	(8 824)	(438)	(950)
Autres flux de trésorerie	9 179 212	30 588 100	25 657 500

NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Investissements en Immobilisations incorporelles	75 830	1 800	104 798
- Investissements en Immobilisations corporelles	213 843	897 708	1 196 874
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	289 673	899 508	1 301 671

NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Cessions d'immobilisations corporelles	0	(1 328)	(1 328)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	86 468	61 741	140 432
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	86 468	60 413	139 103

NOTE 39 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	2 000 000	2 500 000	2 500 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	2 000 000	2 500 000	2 500 000

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Dividendes et tantièmes	3 300 000	1 375 000	0
- Prélèvement sur fonds social	124 068	116 284	(216 790)
Dividendes et autres distributions	3 424 068	1 491 284	(216 790)

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Libellé	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
- Banques	6 035 575	12 453 006	12 290 700
- Caisses	8 441	10 188	4 362
- Banques, découverts	(106 023)	(325)	(569)
Liquidités et équivalents de liquidités	5 937 993	12 462 869	12 294 493

NOTE 42 : NOTE SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

A-Engagements donnés :

A-1 Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle

- **Opérations de Leasing :**

Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 30 juin 2022 à 32 484 099 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle, matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 5 Analyse et classification des créances sur la clientèle de Leasing).

- **Opérations de Factoring :**

Les engagements de Factoring s'élèvent au 30 juin 2022 à 1 999 756 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle (voir note 6 Analyse et classification des créances sur la clientèle de Factoring).

A-2 Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts

Les engagements sur intérêts et commissions sur emprunts s'élèvent à 45 778 721 DT et constituent le total des intérêts et commissions qui vont être supportés par Attijari Leasing sur les échéances futures des emprunts en cours au 30 juin 2022.

B- Engagements reçus :

B-1- Garanties Reçues

Les garanties reçues s'élèvent au 30 juin 2022 à 43 739 320 DT et constituent des hypothèques reçues des clients, en garantie des financements accordés.

B-2- Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs

Les intérêts à échoir sur contrats actifs s'élèvent au 30 juin 2022 à 85 973 815 DT et constituent les intérêts inclus dans les loyers futurs (voir note 5 Analyse par maturité).

C- Engagements réciproques :

C-1 Emprunts obtenus non encore encaissés :

Les financements obtenus et non encore encaissés s'élèvent au 30 juin 2022 à 74 000 000DT et correspondent aux crédits suivants :

<u>Banque</u>	<u>Montant</u>
ATTIJARI BANK	19 000 000
AL BARAKA BANK	25 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE	30 000 000
Total	74 000 000

NOTE 43 : ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 03 août 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**AVIS D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES**

AVIS D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2022

Messieurs les Actionnaires d'Attijari Leasing,

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société «Attijari Leasing» couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total capitaux propres de 62 713 KDT et un résultat bénéficiaire de la période s'élevant à 3 632 KDT.

Ces comptes intermédiaires ont été arrêtés par le conseil d'administration du 03 Août 2022.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2022, l'état des engagements hors bilan, ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Attijari Leasing » au 30 juin 2022, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis, le 30 Aout 2022

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS
Borhen CHEBBI



AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

